# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

# CAPN des Directeurs et Directrices d'hôpital

SERVIR AGIR RÉUSSIR AVEC VOUS
Je vote SMPS
MANAGEURS PUBLICS DE SANTÉ
élections professionnelles
Du 3 au 10 décembre 2026

## Le SMPS : porte-voix de tous les manageurs de santé

Indépendant de toute affiliation politique, le Syndicat des Manageurs Publics de Santé est **force de proposition pour l'évolution du système de santé** et de **ceux qui le font vivre**. Dans les établissements de santé, sociaux et médico-sociaux, le SMPS se revendique d'un **syndicalisme moderne**, fondé sur la **crédibilité, le sérieux et la recherche de propositions** constructives. Notre action s'inscrit également dans la proximité grâce à notre maillage territorial.
Sur chaque territoire, les bureaux régionaux sont là pour vous accompagner, vous conseiller et vous défendre.

Servir, agir, réussir **avec vous** !

## La CAPN, c'est quoi ?

La Commission Administrative Paritaire (CAP) est **l'instance de représentation des personnels titulaires de la fonction publique hospitalière**. Elle est composée en nombre égal de représentants de l'administration et de représentants du personnel. Pour les corps à gestion nationale, il n'en existe qu'une, gérée par le CNG.
Elle traite des sujets relatifs aux **carrières individuelles** et est obligatoirement saisie pour avis sur les actes ayant un impact sur la gestion du corps de l'agent et sur la carrière de chaque agent du corps (recours sur évaluation, sanctions disciplinaires au-delà du premier groupe, etc.).

## Le SMPS : un syndicat engagé pour vous

**Les directeurs d'hôpital exercent aujourd'hui dans un environnement particulièrement exigeant :**

- Une contrainte financière inédite, avec des établissements en majotrité durablement déficitaires et des arbitrages de plus en plus difficiles ;
- La poursuite d'une crise d'attractivité des métiers hospitaliers dans de nombreux territoires, qui fait des DH les premiers acteurs de la fidélisation des équipes ;
- L'approfondissement des coopérations territoriales (GHT, directions communes, parcours ville-hôpital) ;
- La transformation numérique, l'intelligence artificielle et la cybersécurité, devenues des enjeux de direction à part entière ;
- La transition écologique et la planification écologique du système de santé ;
- La montée des tensions et des violences, qui exposent les directeurs et leurs équipes.

**Notre métier, c'est le pilotage et la gestion de la complexité, au quotidien sur le terrain auprès des équipes. Ainsi nous demandons :**

- **Responsabilité financière** : le SMPS réclame un cadre sécurisant pour les dirigeants hospitaliers, et notamment la possibilité d'être couverts par la protection fonctionnelle en cas de mise en cause pour des actes liés à l'exercice des focntions en l'absence de faute détachable du service.
- **Statut DH** : il faut achever sa mise en œuvre et **l'étendre aux D3S et aux DS !**
- **Parcours professionnels** : dans un contexte de renforcement des GHT, il y a urgence à ouvrir le dossier de l'accompagnement des parcours individuels des chefs d'établissements comme des adjoints.
- **Egalité professionnelle** : lever les freins d'accès aux emplois supérieurs pour les femmes, aller plus loin pour la prévention des VSS, lutter contre les écarts de rémunération entre femmes et hommes.
- **Conciliation vie pro/vie perso et QVT** : le sujet du temps de travail, la prévention des RPS et en particulier l'exposition à l'agressivité et au harcèlement moral sont des sujets qui doivent devenir prioritaires pour le CNG.
- **Elèves DH** : La formation initiale des DH ne doit pas être une marge d'ajustement budgétaire de l'EHESP. Nous restons engagés pour eux dès l'entrée à l'école.

**Il est temps d'agir avec force et ambition :**
**Du 3 au 10 décembre : je vote pour le syndicat qui obtient des résultats.**
**Je vote SMPS !**

Scannez le QR-code pour découvrir le programme

SMPS MANAGEURS PUBLICS DE SANTÉ | SERVIR AGIR RÉUSSIR AVEC VOUS

affilié à UNSA SANTÉ & SOCIAUX PUBLIC ET PRIVÉ

SERVIR AGIR RÉUSSIR AVEC VOUS

Je vote SMPS

MANAGEURS PUBLICS DE SANTÉ

élections professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

# Commission Administrative Paritaire Nationale des Directeurs et Directrices d'hôpital

## Le SMPS a un bilan clair pour les directeurs d'hôpital : la reconnaissance statutaire et indemnitaire dans la haute fonction publique

**Seul le SMPS obtient des résultats.**

Les directeurs d'hôpital tiennent le service public hospitalier à bout de bras : crises sanitaires et climatiques, tensions sur les ressources humaines médicales et paramédicales, inflation, déficits budgétaires historiques, montée des cyberattaques, intégration des GHT et des directions communes, exposition sans précédent, **les DH sont parmi les corps les plus exposés de toute la fonction publique, trois versants réunis.**

Dans ce contexte exigeant, le SMPS a fait entendre la voix des DH à chaque étape et a transformé de nombreuses revendications en acquis. Il continue de le faire en ce moment dans les négociations des lignes directrices de gestion avec le CNG.

**Durant ce mandat, le SMPS a tenu sa ligne :** ferme, constructif, crédible, présent en proximité sur le terrain aux côtés de chaque collègue, pour obtenir des avancées concrètes pour tous.

**Pour les DH, ces avancées sont particulièrement notables** : le nouveau statut, entré en vigueur progressivement en 2026, a été obtenu **grâce à la force de négociation et au seul vote, décisif, du SMPS ! Nous n'oublions pas qu'en dépit du pragmatisme nécéssaire, la coalition-confusion CGT-FO-CFDT a voté en instance CONTRE cette avancée statutaire et indemnitaire,** prenant le risque inconsidéré et majeur d'un  dans un contexte politique incertain. Le SMPS a lui pris ses responsabilités. **Les collègues en ont vu les effets concrets et conséquents dès 2026 sur leur bulletin de paie.**

## *Vos candidats SMPS*

1



**Clément Triballeau**
*Directeur adjoint*
CHU d'Angers

2



**Marie Caron**
*Directrice*
CH de Saumur-Longué-Jumelles

3



**Nicolas Salvi**
*Directeur*
CH de Valenciennes et de Fourmies

4



**Catherine Latger**
*Directrice*
CH de Compiègne-Noyon

5



**Diane Petter**
*Directrice*
CH de Poissy-Saint-Germain-en-Laye

6



**Emmanuel Luigi**
*Directeur adjoint*
CHU Besançon Franche-Comté

7



**Lina Arnaud**
*Directrice adjointe*
CHU de Brest

8



**Emmanuel Guivarc'h**
Directeur adjoint
CHU de Poitiers

9



**Camille Jacquard**
*Directrice adjointe*
Hôpital NOVO

10



**Guillaume Caro**
*Directeur adjoint*
Hospices civils de Lyon

11



**Caroline Chassin**
*En détachement*
Institut Paoli-Calmettes (CLCC)

12



**François Bérard**
*Directeur*
CH Sud-Francilien

**Le mandat qui s'ouvre doit permettre de consolider ces avancées.**

**Face à l'échec que tout le monde peut constater de la coalition-confusion CGT-FO-CFDT, le temps du changement est venu.**

**Avec une majorité demain, le SMPS pourra aller encore plus loin.**

Scannez le QR-code pour découvrir le programme

SMPS MANAGEURS PUBLICS DE SANTÉ | SERVIR AGIR RÉUSSIR AVEC VOUS

affilié à UNSA SANTÉ & SOCIAUX PUBLIC ET PRIVÉ